

La Maison-Dieu, 166, 1986, 37-46

Claude WIENER

L'ÉLABORATION DU LECTIONNAIRE DOMINICAL ET LA CONSULTATION DE 1967

PENDANT l'été 1967, un certain nombre de personnes à travers le monde reçurent de Rome un volume imprimé de 474 pages portant ce titre : « *Ordo lectionum pro dominicis, feriis et festis sanctorum (manuscripti instar)* » avec l'indication « *Consilium ad exsequendam constitutionem de Sacra liturgia — Schemata n. 233 — De missali, 39* ». Une lettre en latin accompagnait l'envoi ; en voici les passages essentiels :

« Avant de proposer cet Ordo des lectures de la messe à l'approbation du Consilium, puis du Souverain Pontife qui devra l'autoriser "ad experimentum", nous tenons beaucoup à le soumettre à l'examen attentif d'un grand nombre d'experts en matière biblique, catéchétique, pastorale, afin que l'ouvrage entier puisse encore, s'il y a lieu, être perfectionné grâce à leurs remarques.

Ces remarques pourront concerner entre autres

- la répartition des péripopes,
- la détermination du début et de la fin de chaque péripope,
- les formules d'introduction et de conclusion,
- l'usage liturgique des péripopes,
- les rapports entre les lectures de chaque messe,

- les difficultés que peut présenter chaque péricope du point de vue pastoral,
- le choix du psaume responsorial par rapport à la lecture qui précède ou qui suit ou à la messe entière... »

Chacun était invité à se limiter à un domaine restreint et à envoyer ses remarques avant Noël 1967.

LE SCHÉMA DE 1967

Un an et demi après la fin du concile (trois et demi après la promulgation de la constitution), un énorme travail avait déjà été fourni. On avait là un projet complet (limité naturellement aux références, avec titre et incipit) pour les messes dominicales et fériales et un petit nombre de fêtes du sanctoral (32 exactement, plus un ensemble marial : commun et 6 messes). Il est intéressant d'analyser quelque peu ce document et de voir quel fut son sort.

Les options fondamentales

Au point de départ, la commission (*Coetus*) n'avait sans doute guère d'autres consignes que la phrase de la Constitution conciliaire sur la liturgie (n. 51) : « Pour présenter aux fidèles avec plus de richesse la table de la parole de Dieu, on ouvrira plus largement les trésors bibliques pour que, dans un nombre d'années déterminé, on livre au peuple l'essentiel (*praestantior pars*) des Saintes Écritures. » Le fait même de passer du cycle annuel du missel romain à un cycle de plusieurs années incitait à une refonte considérable. Pour le mener à bien, ces hommes avaient à mettre en commun leur connaissance de l'histoire de la liturgie romaine et des différents autres rites, leur compétence exégétique, leur expérience pastorale. A partir de là, il fallait inventer. L'un des mérites du schéma de

1967 est de nous donner quasiment sur le vif ces options fondamentales et leur justification initiale¹.

Ces données sont présentées d'une part en six pages de *Principia generalia ad recognoscendum lectionarium missae*, et d'autre part dans les textes assez brefs qui introduisent chaque temps liturgique du dominical et du ferial. Nous nous en tiendrons ici au dominical.

Les *Principia generalia* comportent onze brefs paragraphes dont un seul (n. 9) concerne le ferial. En voici les titres et les éléments essentiels.

1. De duobus lectionariis

Pour des raisons pastorales, le lectionnaire dominical sera distinct du ferial : « En effet, la plupart des fidèles ne participent à la célébration eucharistique que les dimanches et fêtes. On doit donc réserver à ces jours-là les péricopes les plus importantes, dont la lecture puisse donner à tous les fidèles l'occasion d'entendre toute la parole de Dieu pour l'essentiel et dans un temps convenable. »

2. De lectione semi-continua vel per themata disposita

La lecture semi-continue et l'agencement des lectures par thèmes ont chacun leurs avantages et leurs inconvénients, donc on n'adoptera aucune solution rigide. On évitera cependant « une harmonisation par schémas rigides correspondant à des thèmes conçus de manière purement intellectuelle et développés systématiquement à la manière d'un catéchisme ou du plan d'une catéchèse déterminée de façon abstraite ». Si on parle de thèmes, il doit s'agir des « grandes catégories bibliques par lesquelles l'Écriture, de manière concrète, raconte les relations entre Dieu et les hommes dans l'histoire du salut ».

1. A l'inverse, les *Praenotanda* pour l'*editio typica altera* publiés en 1980 sont une réflexion *a posteriori* par d'autres personnes que les auteurs sur la structure et la signification du lectionnaire.

Pratiquement :

- les textes d'Ancien Testament sont choisis en fonction de ceux du Nouveau, surtout les évangiles ;
- les fêtes appellent une harmonisation autour du mystère célébré ;
- les dimanches pendant l'année ont la lecture semi-continue.

3. De quibusdam libris Sacrae Scripturae certis temporibus assignatis

Est citée ici l'attribution des Actes au temps pascal, de Jean à la fin du Carême et au temps pascal, d'Isaïe à l'Avent et au temps de Noël.

4. De textibus difficilibus

« Pour des motifs pastoraux, on évite dans le lectionnaire dominical les textes bibliques réellement plus difficiles, soit objectivement parce qu'ils posent de gros problèmes littéraires, critiques ou exégétiques, soit même, plus largement, parce qu'ils pourraient être plus difficiles à comprendre pour les fidèles. Cependant... la familiarité actuelle du clergé et des fidèles avec la vision spirituelle que propose l'Écriture ne peut certes pas être considérée comme un terme au-delà duquel on ne doive ou puisse avancer. »

5. De longitudine textuum

« L'expérience pastorale prouve qu'un texte trop court ne retient pas suffisamment l'attention, mais qu'un texte trop long la disperse. » On adopte donc une voie moyenne, en acceptant plus de longueur pour les récits. On a aussi choisi les versets essentiels de certains passages, ou proposé pour certaines péripécies des lectures brèves.

6. *De tribus lectionibus diebus dominicis et festis*

Il faut tenir aux trois lectures qu'instaure le nouveau lectionnaire : « elles doivent être lues à toutes les messes, sinon, comme l'enseigne l'expérience d'autres rites, c'est en vain qu'on les aura proposées ; cependant on a veillé à ce qu'elles soient courtes ».

7. *De cyclo trium annorum*

Pourquoi trois ? « Avec un cycle plus court le peuple, qui généralement ne participe à la messe qu'aux dimanches et fêtes, ne pourrait pas entendre la partie essentielle de l'Écriture, comme l'a décidé le Concile. Pour un cycle plus long, il n'y aurait pas eu de matière suffisante pour l'« Apôtre ». Il n'y en aurait pas eu non plus, semble-t-il, pour les évangiles, à moins de disséquer exagérément les textes en toutes petites péripécies².

8. *De dispositione evangeliorum in cyclo trium annorum*

Une année pour chacun des synoptiques, Jean ayant sa place aux temps privilégiés, plus le chap. 6 inséré dans l'année de Marc.

9. *De cyclo lectionum in feriis*

2. On peut ici faire écho à deux débats du Coetus, l'un sur l'opportunité de garder pour une année du cycle l'ancien lectionnaire romain (en particulier en raison de l'attachement de certaines Églises de la Réforme), l'autre sur la possibilité de péripécies très brèves, réduites à une seule parole percutante de Jésus.

10. De psalmo graduali

Ce paragraphe est le plus long de tous, sans doute à cause de la nouveauté de cet élément (importance, critères de choix, découpage...).

11. De Alleluia

Comme on le voit, on a ici tous les principes de base avec des indications sur les motifs du choix.

Le calendrier et la répartition des lectures

Une série de changements étaient déjà opérés par rapport au calendrier précédent. La répartition des fêtes au temps de Noël était acquise : la Sainte Famille au dimanche après Noël, Marie mère de Dieu le 1^{er} janvier, le Baptême du Seigneur au dimanche après l'Épiphanie. Le temps de la Septuagésime avait disparu, ainsi que le mercredi des Cendres, qui sera rétabli ensuite. Mais on avait encore deux séries indépendantes de dimanches après l'Épiphanie (8 dimanches) et après la Pentecôte (26, chiffre insuffisant certaines années), alors que les fêtes avaient déjà la série continue de 34 semaines.

En Avent et au temps pascal, les principes de déroulement des évangiles étaient ceux que nous connaissons (avec le dimanche du Bon Pasteur maintenu au 3^e dimanche de Pâques).

En Carême, après les deux premiers dimanches de la Tentation et de la Transfiguration (lues désormais dans les trois synoptiques), on avait rétabli chaque année les évangiles traditionnels de la Samaritaine, de l'aveugle-né et de Lazare.

Les fêtes et solennités du temporel avaient presque toutes les mêmes lectures chaque année.

Un tel coup d'œil d'ensemble laisse entendre qu'à peu de chose près le travail était achevé, et que quelques

modifications limitées allaient aboutir à notre lectionnaire actuel. Or, dès qu'on y regarde de plus près, on constate qu'il n'en est rien : notre actuel lectionnaire n'a pas la répartition ni les découpages des textes du schéma de 1967. Si l'on prend par exemple les premières pages, celles des quatre dimanches de l'Avent, on constate que sur 36 péripopes, 7 seulement sont restées en place telles quelles ; 5 ont disparu et ont été remplacées par d'autres textes ; les 24 autres ont été ou bien déplacées, ou bien modifiées dans leur découpage, ou bien les deux. Et dans la suite, il en est de même.

LA RÉVISION DE 1968-69

La constatation que nous venons de faire manifeste à la fois l'intérêt apporté à la consultation, qui apporta un nombre considérable de remarques, et aussi le courage et la disponibilité des membres du Coetus qui, sans remettre en cause les principes, acceptèrent de reprendre leur travail de fond en comble au cours d'une année et demie de travail intense, qui aboutit au printemps 1969 à la publication d'un *Ordo lectionum* cette fois officiel et complet (avec communs et mémoires des saints, messes votives et pour circonstances diverses, messes rituelles).

Ayant été pour ma part porteur d'un important rapport de l'association des exégètes français (ACFEB), je fus amené à participer à cette dernière étape du travail. J'en retiendrai ici trois aspects qui me semblent significatifs parmi d'autres.

Pour le Carême

Deux éléments nouveaux intervinrent : d'une part, on décida de donner un caractère particulier aux lectures d'Ancien Testament de ce temps en les organisant chaque année pour en faire un raccourci de l'histoire du salut ; d'autre part (non sans réticence de la part des liturgistes), on proposa pour les 3^e, 4^e et 5^e dimanches deux séries

d'évangiles pouvant au choix se substituer, pour les années B et C, aux trois grandes lectures traditionnelles.

Pour les évangiles synoptiques, au temps ordinaire

Le schéma de 1967 signalait surtout l'accord entre leur déroulement et celui de l'année liturgique, depuis les premières « épiphanies » en Galilée jusqu'aux discours eschatologiques bien en harmonie avec la fin de l'année. Mais, par ailleurs, le même schéma posait pour le lectionnaire ferial deux principes importants : ne laisser de côté aucune parole ou événement évangélique (« ce qui n'est pas donné dans un évangile se trouve dans un autre ») et respecter « la couleur propre de chaque évangile, c'est-à-dire non seulement son orientation principale ou sa note dominante, mais aussi plusieurs de ses particularités par lesquelles la figure du Christ est éclairée de manière multiple par les uns et les autres ». On veilla à appliquer le mieux possible ce principe au dominical, malgré le nombre restreint des péripécies.

Ce résultat fut en gros atteint. La comparaison des listes de péripécies du schéma de 1967 et du lectionnaire actuel atteste une reprise très attentive. On a finalement une matière plus abondante, grâce à des péripécies plus longues (au besoin avec lecture brève) et aussi à l'introduction des trois séries pour un certain nombre de fêtes et solennités du temporel. Le caractère propre de chaque évangile est mieux respecté : on a donné plus de place aux discours et enseignements du Christ chez Matthieu, aux récits chez Marc, aux nombreux épisodes propres de Luc (la parabole de la tour, les dix lépreux, Zachée... ne figuraient pas dans le schéma). Finalement, peu d'éléments synoptiques manquent totalement dans le lectionnaire actuel³. Certains

3. Ayant fait un relevé dont je ne peux garantir absolument la précision, j'ai noté qu'aucune parabole ne manque, que sont omis 9 miracles (dont 2 sont semblables à d'autres), 12 éléments de controverse (on n'a visiblement pas été attiré par ce type de texte) et 22 autres éléments en grande partie très brefs. A noter que quelques-uns de ces éléments manquants figuraient dans le schéma de 1967...

pourtant regrettèrent que les récits si essentiels de la Passion ne soient donnés qu'en bloc à la semaine sainte, ce qui ne permet guère d'en développer les richesses.

Quant aux lectures de l'Ancien Testament⁴, la reprise porta d'abord sur la meilleure relation possible avec l'évangile (on élimina les quelques textes choisis en fonction de l'épître), ce qui était assez facile dans certains cas, beaucoup moins dans d'autres. Mais on veilla aussi au « paysage d'ensemble » donné par ces textes, en s'efforçant d'introduire s'ils n'y étaient pas déjà tous les textes vraiment importants de l'Ancien Testament, en prenant le risque d'un lien un peu difficile avec l'évangile. Ainsi, on tenait à avoir au moins un texte caractéristique du livre de Job : on le situa en parallèle (et en contraste) avec un récit de guérisons (5^e dimanche B). Le bel oracle d'Isaïe 49, 14-15 (« Une femme oublie-t-elle son enfant ? ») fut associé à la sollicitude de Dieu pour les oiseaux du ciel et les lis des champs (8^e A). La vocation de Jérémie « prophète de nations » rejoignit la scène universaliste de la synagogue de Nazareth (4^e C). Le Veau d'or, Elie à l'Horeb trouvèrent aussi une place (24^e C, 19^e A)...



Tout cela témoigne d'un labeur acharné et de l'accueil de réactions multiples venues d'horizons divers. Le lectionnaire de Vatican II apparaîtra sans doute aux historiens comme fortement marqué par le catholicisme européen, voire méditerranéen, du deuxième tiers de ce siècle⁵. Mais dans ce cadre, c'est une œuvre à la fois cohérente et remarquablement collective, reflet d'une Église cherchant

4. Voir aussi sur ce sujet, dans ce numéro, mon article, p. 47 et ss.

5. Voir à ce sujet les remarques intéressantes de V. Truijen sous le titre « La fonction de lecture de l'évangile dans la liturgie » dans *Questions paroissiales*, 1985, p. 62-65.

à donner au peuple chrétien, par la liturgie, la nourriture biblique la plus appropriée. Il faut lui souhaiter, non de braver les siècles, voire les millénaires, mais de servir d'incitation à d'autres pour faire mieux dans les contextes qui seront les leurs.

Claude WIENER